



COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE

Compte-rendu de la réunion du lundi 14 mai 2018 à 18 h 15

Salle de réunion La Fayette de l'Hôtel de Ville

ORDRE DU JOUR

Direction de la mobilité et des espaces publics

Pôle Mobilité-Transport

1. Aménagement d'une voie verte Ranconval Maginot

Direction Développement, services urbains & énergie

Mission Développement durable et solidaire

2. Convention de coopération 2018 entre la Ville de Metz et GRDF

Pôle Parcs, jardins & espaces naturels

3. Convention de partenariat avec la Fédération de la Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
4. Points divers.

Etaient présents, sous la présidence de : Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire

- Monsieur Guy CAMBIANICA, Adjoint au Maire, Membre titulaire
- Madame Bérangère THOMAS, Conseillère Municipale Membre titulaire
- Madame Marylin MOLINET, Conseillère Déléguée, Membre suppléant

- Monsieur Micaël DAVAL, Chef du Service Nouvelles Mobilités - Direction de la Mobilité et des Espaces Publics
- Madame Emilie ESSERT, Responsable de la cellule Eco-Mobilité du Pôle Mobilité-Transport
- Madame Camile RICAUD, Responsable de la cellule Paysage et déplacement du Pôle Etudes et Travaux Voirie-Espaces Publics
- Monsieur Bruno SCHWARTZ, Mission Développement Durable et Solidaire
- Monsieur Michel KOENIG, Directeur du Pôle Parcs, Jardins et Espaces Naturels

Etaient excusés :

- Madame Béatrice AGAMENNONE, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Monsieur Jean-Louis LECOCQ, Adjoint au Maire, Membre titulaire
- Madame Marie Anne ISLER BEGUIN, Conseillère Déléguée, Membre titulaire
- Monsieur Jacques TRON, Adjoint au Maire, Membre suppléant
- Monsieur Franck ROGOVITZ, Chef de la Mission Développement Durable et Solidaire

Monsieur DARBOIS ouvre la séance à 18 h 20 en excusant les membres ne pouvant pas être présents.

1^{er} Point : Aménagement d'une voie verte Ranconval Maginot

Le point porté à l'ordre du jour de la Commission Développement Durable concerne la demande de suppression de 5 arbres sur le boulevard Maginot et la rue de Ranconval, dans le cadre d'un projet d'aménagement de voie verte porté par la Direction de la Mobilité et des Espaces Publics.

Les représentants de la Direction de la Mobilité et des Espaces Publics présentent le projet et détaillent le contexte dans lequel il s'inscrit, ses objectifs ainsi que ses impacts notamment sur les arbres présents sur les voies concernées. Les principes de compensation sont également abordés lors de la présentation. Le support de la présentation projeté en séance est annexé au présent compte-rendu. S'ensuivent des échanges entre les représentants des services techniques et les membres de la commission.

Contexte, objectifs

Le projet, qui consiste en l'aménagement d'une voie verte sur le boulevard Maginot et la rue de Ranconval, s'inscrit dans le cadre du plan vélo de la Ville de Metz, ainsi que du Schéma Directeur Cyclable de Metz Métropole.

Les tronçons concernés permettent à ce titre de compléter les liaisons 8 : Kinépolis-Gare et 15 : rocade des boulevards. Leur aménagement permettra de sécuriser et de conforter les

déplacements réalisés à vélo et à pied, en assurant la continuité depuis et vers les aménagements existants au pied de la Porte des Allemands (réalisation 2017), ainsi que le long des boulevards de Trèves et Maginot dans sa section sud. A plus grande échelle, l'aménagement de ses tronçons permettra de proposer une continuité cyclable, directe et sécurisée, entre les quartiers Metz Nord, Metz Centre, Outre-Seille, Bellecroix, Amphithéâtre et Borny.

Le projet est par ailleurs inscrit au Plan Quinquennal d'investissements de la Ville de Metz pour 2018.

Impacts

L'aménagement d'une voie verte sur la rue de Ranconval nécessite la neutralisation d'une des deux voies de tourne-à-gauche vers le boulevard de Trèves. Suite aux résultats des simulations de trafic et tests in situ, le PC régulation du trafic émet un avis favorable quant à l'aménagement de la voie verte sur le plan de circulation actuel.

L'aménagement de la voie verte nécessite par ailleurs la suppression :

- De deux arbres sur la rue de Ranconval, reliquats d'un ancien alignement et en mauvais état phytosanitaire,
- De trois arbres sur le boulevard Maginot. La variante proposée permet de minimiser l'impact sur les arbres. La réorganisation du stationnement au droit du parking permet notamment d'éloigner les véhicules en stationnement des fosses d'arbres.

Le Pôle Parc Jardins et Espaces Naturels émet un avis favorable quant au projet d'aménagement et à la suppression des 5 arbres.

Principes de compensation, avis et préconisations de la commission

Les représentants de la Direction de la Mobilité et des Espaces Publics proposent des compensations au sein et à proximité du quartier Outre-Seille, au droit de places, placettes, avancées de trottoirs et emplacements de stationnement. Il est également proposé de replanter au droit de la plaine de jeux située à l'arrière de la Maison du Bâtiment, dans le cadre notamment de l'aménagement du futur city-stade financé par le budget participatif de la Ville de Metz. Ces principes de compensation restent à valider en fonction des contraintes techniques (réseaux, accessibilité) et patrimoniales (Architecte des Bâtiments de France).

La commission rend un avis favorable quant à la suppression des arbres (3 votes favorables et 1 abstention), sous réserve de compensations de l'ordre de 3 arbres replantés pour 1 arbre abattu. Par ailleurs, la commission donne son accord pour une coupe des arbres à la fin de l'été.

Echanges

Des échanges s'engagent quant aux problématiques de santé publique en lien avec la pratique du vélo en milieu urbain. L'intérêt de la recherche d'itinéraires cyclables éloignés des grands axes structurants à fort niveaux de trafic, à l'origine d'émissions de particules fines susceptibles de présenter un impact sur la santé des cyclistes, est évoqué. Ces itinéraires, directs et rapides, sont néanmoins nécessaires à la pratique du vélo "utilitaire", pour laquelle des temps de parcours trop longs sont susceptibles de créer des freins à la pratique de ce mode de déplacement vertueux pour la santé et l'environnement. Ils sont néanmoins complétés par des itinéraires alternatifs en secteurs apaisés afin de permettre de répondre aux différentes

demandes de déplacement. Sur ces axes à faible trafic, un partage de la voirie entre les vélos et les véhicules motorisés est préconisé. Il est en revanche dangereux sur les axes dont le trafic est supérieur à 10 000 véhicules/jour, comme c'est le cas du boulevard Maginot (25 000 véhicules/jour) et de la rue de Ranconval (19 000 véhicules /jour).

Par ailleurs, une réflexion sur les continuités cyclables dans le quartier du Sablon est engagée. Les continuités d'aménagement permettant les liaisons entre la Sente-à-My et la Gare doivent être recherchées.

2^{ème} Point : Convention de coopération 2018 entre la Ville de Metz et GRDF

Dans le cadre de son Agenda 21 3^{ème} génération et de son Plan Climat, la Ville de Metz souhaite développer sa politique dans le domaine de l'atténuation au changement climatique par la mise en œuvre d'un programme d'efficacité énergétique sur son patrimoine et le développement des énergies renouvelables.

GRDF souhaite accompagner la Ville de Metz dans ses projets et plus particulièrement dans sa volonté de maîtriser sa demande en énergie avec :

- La mise à disposition des informations de consommations des bâtiments municipaux chauffés au gaz sur les trois dernières années afin d'optimiser les coûts de fonctionnement,
- L'accompagnement à la réalisation d'études de préconisations de solutions énergétiques gaz naturel associées aux énergies renouvelables. GRDF soutiendra le financement d'une étude thermique à hauteur de 5 000 €,
- L'accompagnement technique et financier pour le remplacement d'une chaudière vétuste par une chaudière gaz à condensation. GRDF s'engage à financer une partie des travaux à hauteur de 10 000 €,
- La mise à disposition dans le cadre du Projet Educatif de Territoire de 15 kits d'animation d'une valeur totale de 2 000 € pour sensibiliser les enfants sur l'énergie et les éco-gestes dans le cadre des activités périscolaires.

Avis favorable à l'unanimité des membres de la commission présents.

3^{ème} Point : Convention de partenariat avec la Fédération de la Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Point présenté par Michel KOENIG.

25 panneaux d'information sur la biodiversité sont actuellement en cours d'élaboration conjointement par le pôle PJEN et la Mission Développement durable et solidaire. Ils sont destinés à être implantés sur différents sites possédant un caractère écologique fort en vue de la sensibilisation et de l'éducation du public.

La Ville de Metz et la Fédération de la Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique se sont rapprochées pour la conception de cinq de ces panneaux traitant des milieux aquatiques, la Fédération s'engageant à rédiger les textes et fournir les illustrations des cinq panneaux, en échange d'une mention du partenariat et d'une visibilité garantie.

La Commission DD donne son accord à l'unanimité à ce projet, sous réserve de quelques adaptations du texte de la délibération et de la prise en compte de la problématique de la pollution de l'eau par les micro particules de plastique dans l'un des panneaux concernés par cette convention.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur DARBOIS lève la séance à 19 h 45.

N.B. : En tant que Président de la Commission, sitôt la commission terminée, j'ai reçu une demande de Mme MOLINET, Déléguée à la biodiversité, me faisant part de ses réticences qu'elle a formulées lors de la commission pour le point 1 et me demandant à me rendre sur place considérant que sur plan, nous n'avons qu'une vue approximative des propositions émises dans le projet.

Avec M. CAMBIANICA, Mme ISLER BEGUIN et Mme MOLINET, nous nous sommes rendus sur le terrain. Nous avons constaté que la coupe de certains arbres n'était pas forcément nécessaire.

Etant donné que la compétence vélo est transférée à Metz Métropole et que le service Mobilités de Metz Métropole réalisera les travaux, j'ai demandé à la vice-présidente, chargée de la mobilité de Metz Métropole d'organiser une réunion sur place avec les services vélo de Metz Métropole pour qu'ils expliquent le projet qui nous a été présenté lors de la commission.

Le Président de la Commission :

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal stroke, positioned above the name René DARBOIS.

René DARBOIS